

SUR BRASSENS ET AUTRES ENFANTS D'ITALIENS

Terre d'espoir, terre d'accueil



**Aurore
Cassaud**

Collection 2025-2026

Aurore Cassaud

Terre d'espoir, terre d'accueil

J'ai choisi d'interviewer une amie, qui a des origines italiennes et qui m'a ainsi raconté l'émigration de ses grands-parents en France en s'appuyant sur le récit de ses grands-parents et de sa mère.

Sa grand-mère est née en 1931 à Gela, en Sicile, et son grand-père est né en 1926 à Barcellona Pozzo di Gotto, en Sicile également. Ils font partie, chacun, d'une famille comptant huit enfants. Ce sont d'abord le frère du grand-père et la sœur de la grand-mère qui se sont rencontrés, puis mariés. Ils sont partis habiter en France, non loin de Strasbourg en Alsace, dans l'espoir que le mari trouve un meilleur travail en tant que maçon et qu'il soit mieux rémunéré.

C'est en 1950 que le grand-père et la grand-mère de mon amie (qui s'étaient rencontrés quelques années auparavant) sont partis à leur tour dans une petite ville proche de Strasbourg. Ils ont effectué le trajet en voiture, de Livourne jusqu'en Alsace. Ils ont ainsi rejoint leurs frère et sœur déjà sur place, afin que les hommes de la famille puissent fonder leur propre entreprise de maçonnerie. À l'époque, il était impossible de réaliser ce projet en Italie. Ils ont été salariés pendant plusieurs années en Alsace, puis ils ont pu monter leur propre entreprise familiale de maçonnerie en Ardèche, où ils se sont définitivement établis.

Les parents, ainsi que quelques frères et sœurs des deux familles, étaient restés en Italie. Pour les vacances, tout le monde se retrouvait en Sicile, tous les deux ans environ. Les frères et sœurs venaient également quelquefois en visite en France. Le reste du temps, ils communiquaient par lettres, puis plus tard par téléphone.

À l'époque, dans le contexte de l'après-guerre, la France était réputée offrir du travail aux étrangers, particulièrement en Alsace. On avait besoin de main d'œuvre.

Lorsqu'ils sont arrivés, ils ne parlaient pas français, ni les uns ni les autres. Mais cela ne leur a pas posé de problème puisqu'ils restaient en famille et au sein de la communauté italienne qui s'était formée en Alsace. Ils n'ont jamais subi de discrimination. Ils ont rapidement acquis la nationalité française pour pouvoir travailler. La grand-mère était couturière pour les gens de la communauté italienne.

Les éléments culturels italiens sont restés profondément ancrés dans cette famille, tant au niveau de la langue, que de la religion, de la cuisine, avec l'importation de spécialités italiennes comme la sauce tomate et les olives. Les traditions, comme celle des grands repas de famille, ou encore des fêtes à l'occasion des grands événements de l'histoire italienne sont également restées.

Le pays d'accueil, qui était vu comme un Eldorado, a tenu toutes ses promesses et a répondu aux attentes de la famille. En revanche, ils eurent beaucoup de mal à se faire au climat froid de l'Alsace, eux qui avaient toujours été habitués à la chaleur sicilienne. Pourtant, ils n'ont jamais rien regretté. Ils ont d'ailleurs toujours dit que si c'était à refaire, ils n'hésiteraient pas une seule seconde à se lancer.

Texte extrait de *Sur Brassens et autres « enfants » d'Italiens*, ouvrage collectif dirigé par Isabelle Felici et publié en 2017 par les Presses universitaires de la Méditerranée - PULM.